



Le 21 avril 2022

À une assemblée ordinaire du conseil d'administration de la Régie incendie de l'Alliance des Grandes-Seigneuries, tenue le 21 avril 2022, à la salle des Amarres, au Centre communautaire Aimé-Guérin, au 5365 Boulevard Saint-Laurent, Sainte-Catherine Québec J5C 1A6, à laquelle sont présents :

M. Jean-Claude Boyer	M. Normand Dyotte	M. Michel LeBlanc
M. André Camirand	M. Vincent Chatel	M. Martin Gélinas
Mme Chantale Boudrias	M. Jean-Michel Roy	

Le quorum est constaté, sous la présidence de madame Jocelyne Bates.

Sont également présents monsieur Claude Brosseau, directeur et trésorier, et madame Aleksandra Sirbu, adjointe administrative.

034-04-22 Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum

Après avoir constaté le quorum, il est proposé par monsieur Jean-Claude Boyer et appuyé par monsieur Normand Dyotte et il est résolu de procéder à l'ouverture de l'assemblée.

ADOPTÉE

035-04-22 Adoption de l'ordre du jour et varia

Il est proposé par monsieur Vincent Chatel appuyé par monsieur Michel LeBlanc et il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que soumis.

ADOPTÉE

036-04-22 Adoption et suivi du procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 24 mars 2022

Il est proposé par monsieur André Camirand appuyé par monsieur Jean-Michel Roy et il est résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 24 mars 2022, tel que rédigé.

ADOPTÉE

037-04-22 Vente gré à gré d'un lot d'appareils respiratoires

CONSIDÉRANT que la Régie désire vendre un lot d'appareils respiratoires;

CONSIDÉRANT l'offre d'achat de la compagnie Goodfellow, dont le siège social est situé au 225, rue Goodfellow, Delson, J5B 1V5;

CONSIDÉRANT que la Régie accepte les conditions d'acquisition dudit lot de l'offre d'achat;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Chantale Boudrias et appuyé par monsieur Martin Gélinas et il est résolu :

QUE le conseil d'administration accepte la vente dudit lot d'appareils respiratoires au prix ferme et définitif de vingt mille (20 000) dollars;

ADOPTÉE

038-04-22 Approbation des paiements et salaires émis

Il est proposé par monsieur Jean-Claude Boyer appuyé par monsieur Normand Dyotte et il est résolu :

D'approuver les salaires au montant de 522 473.32 \$ selon la liste déposée en date du 21 avril 2022 et couvrant la période du 7 mars 2022 au 3 avril 2022;

ET d'approuver les listes des paiements émis au montant total de 484 462.87 \$ selon la liste déposée en date du 21 avril 2022 et couvrant la période du 1^{er} au 31 mars 2022.

ADOPTÉE

Dépôt des états financiers vérifiés 2021

Le conseil d'administration prend acte du dépôt des états financiers vérifiés 2021 de la Régie intermunicipale d'incendie de Saint-Constant et Sainte-Catherine, préparés par la firme de vérification externe Raymond Chabot Grand Thornton, en date du 21 avril 2022.

039-04-22 Affectation de l'excédent de fonctionnement non affecté

CONSIDÉRANT le dépôt des états financiers vérifiés par la firme externe Raymond Chabot Grand Thornton pour l'année 2021;

CONSIDÉRANT les surplus cumulés des exercices financiers antérieurs;

CONSIDÉRANT que certaines dépenses justifient d'affecter une partie de l'excédent de fonctionnements non affecté;

Il est proposé par monsieur Martin Gélinas appuyé par monsieur André Camirand et il est résolu :

QUE le conseil d'administration affecte une partie de l'excédent de fonctionnement non affecté aux projets suivants :

- 300 000 \$ - budget 2022
- 200 000 \$ - projets futurs

ADOPTÉE

Varia

Aucun sujet en varia.

Période de questions

Aucune question n'a été soumise par le public.

040-04-22

Levée de l'assemblée

Il est proposé par madame Chantale Boudrias appuyé par monsieur Martin Gélinas et il est résolu que l'assemblée soit levée.

ADOPTÉE

Mme Jocelyne Bates
Présidente

M. Claude Brosseau
Directeur et trésorier

PROJET